

PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE

AVIS

Commune de Saint Flour de Mercoire

L'arrêté préfectoral :

N° PREF-BCPEP 2016 153.0004

du 1^{er} juin 2016 , portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux prélevées en vue de la consommation humaine des captages de « FEE Amont », de « FEE Aval » et de l'instauration des périmètres de protection a été adopté.

Cet acte sera affiché au minimum deux mois et mis à la disposition du public dans la mairie de Saint Flour de Mercoire.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale


Marie-Paule DEMIGUEL